L'ABEILLE.

... DELAUP.

NOUVELLE-ORLEANS
Mardi, 29 Septembre 1829.

CONSEIL DE VILLE DE LA Nlle.-ORLEANS.
Séance du Samedi 26 Sept. 1829.
(Présidence de M. Fleytas.)

Membres présents MM. Peters, Field, Holland, Rodriguez, Roubet, Montreuil, Fréret et Blanc.

Après le procès-verbal, le secrétaire donne lecture d'une lettre du Trésorier de la Ville, par laquelle il annonce qu'en conséquence des empêchemens pour la somme de $5,500 qu'il avait fournis à M. Jn. Guérin et qu'il est obligé de payer, il se voit dans l'absolue nécessité de vendre la maison qu'il avait hypothéquée en faveur de la Corporation afin de faire face à cette dette; en conséquence, il prie le Conseil de vouloir bien ordonner la levée de cette hypothèque pour l'aider à se tirer de la situation malheureuse dans laquelle il se trouve.

M. Holland présente une résolution à l'effet d'accorder la demande du Trésorier. Il propose la dispensation des règles pour que l'on s'occupe de cette affaire.

M. Peters s'y oppose. La question étant mise aux voix, et l'appel nominal ayant été demandé, il a paru que MM. Holland, Blanc et Montreuil ont voté pour, et que MM. Peters, Field, Fréret et Roubet ont voté contre.

M. Montreuil présente une résolution tendant à autoriser le Maire à faire faire, sous le plus bref délai, le carrelage de la Place Washington.

M. Fréret propose d'amender cette résolution en y ajoutant les mots et *la Place Gravier*. Cet amendement étant admis, la résolution est mise aux voix et adoptée.

Le Secrétaire donne lecture de la lettre du Maire: il communique deux pétitions et plusieurs comptes présentés à la Corporation. Une des pétitions est de divers habitants qui se plaignent des exhalaisons occasionnées par la fabrique de gaz de M. Brown, rue de Chartres. Ils demandent qu'on veuille bien ordonner le transfert de cet établissement hors des limites de la ville.

M. Peters demande qu'elle soit déposée sur le bureau. Il observe que l'usage du gaz est presque généralement adopté dans les grandes villes et qu'à N. York et dans les autres cités des Etats Unis il n'a jamais entendu dire que l'on se plaigne des odeurs qu'occasionnent de pareils établissements.—Sa demande est adoptée.

On lit une pétition de divers habitans de la banlieue supérieure, demandant que le salaire du syndic de ce quartier soit maintenu, attendu les charges extraordinaires qui lui sont imposées; ils demandent également que le Conseil de Ville veuille bien s'occuper de l'élection d'un syndic, en remplacement de M. Génois, démissionnaire.

M. Blanc demande que la résolution passée dans la dernière séance à l'égard de la nomination du syndic de la banlieue supérieure soit rappelée.—Adopté.

On procède à la nomination de ce syndic. M. G. Hubert, candidat proposé par le Maire, obtient 8 voix sur 9.

M. Blanc présente la résolution suivante:

Résolu, que toute cette partie de l'article 2 de l'ordonnance concernant le pavage et le confection destrotoirs (banquettes) de la ville de la Nlle-Orléans et de ses faubourgs incorporés, qui donne droit à tous les propriétaires de fournir des billets endossés pour le montant du pavage, payable un 10ème, chaque année avec un intérêt de 8 pour 0|0 est et demeure rappelée pour tout le pavage qui aura lieu à l'avenir;

Il est de plus résolu, que tout le pavage qui aura lieu à l'avenir, devra être payé en billets endossés à la satisfaction du Maire, pour un intérêt de de 8 pr. 0|0 et payable dans 6, 12, 18 et 24 mois.—Lu pour la 1ère. fois.

M. Peters demande le rappel de l'amendement fait à la résolution sur le pavage d'une partie de la rue du Camp.—Adopté.

On donne lecture de la résolution présentée precédemment par M. Blanc, ayant pour objet d'obliger les propriétaires d'étables à oeufs de les faire paver en pierres plates, ainsi que les corridors qui y conduisent; et aussi de faire éloigner du 8e. district toutes les fabriques de chandelles et de savon, tanneries et amidonneries.

M. Peters s'oppose à l'adoption de cette ordonnance; il objecte qu'elle ne tend à rien moins qu'à priver d'un moyen d'existence ces malheureux, qui vivent du produit de leurs vaches, et à créer un monopole au profit des riches, qui auraient seuls les moyens de faire paver leurs étables.

M. Blanc dit que M. Peters se trompe quand il pense que ce sont des malheureux qui entretiennent des vaches pour fournir du lait à la ville; et que d'ailleurs, si sur la quantité il s'en trouvait réellement quelques-uns on pourrait faire une exception en leur faveur; par exemple, pour ceux qui n'auraient pas plus d'une ou deux vaches.

M. Peters demande que la considération ultérieure soit renvoyée à Samedi prochain.—Adopté.

M. Peters propose un amendement à la résolution passée, Samedi dernier, pour le pavage de cette partie de la rue du Camp, par lequel il sera spécifié que ledit pavage s'étendra de la rue Gravier à la rue de Chartres.—Adopté.

M. Peters, rapporteur du comité nommé pour l'examen des comptes du trésorier de la ville, demande, qu'en considération de ce qu'un des membres n'a pu s'occuper de ce travail, le président du Conseil soit adjoint au comité.

Après un long débat, auquel ont pris part MM. Holland et Rodriguez, qui se sont opposés à cette demande, la proposition de M. Peters est mise aux voix et adoptée. L'appel nominal ayant été demandé, il a paru que MM. Field, Peters, Fréret, Blanc Roubet et Montreuil avaient voté pour, et MM. Holland et Rodriguez contre.

On lit une pétition de M. Joachim Viosca, fermier de la halle aux légumes, par laquelle il se plaint du déplacement des marchands étaliers, occasionné par la construction de l'aile de la halle; il se plaint aussi du retard apporté dans l'achèvement de cet édifice, qui lui occasionne une perte d'environ $2500: il demande une compensation de la valeur de cette somme.

M. Peters propose de référer cette pétition au comité des réclamations—Adopté.

M. Montreuil présente au Président une lettre de démission, et quitte ensuite la salle des séances.—Cette démission ayant été acceptée, M. Blanc demande que l'on s'occupe de fixer le lieu où devra se tenir le scrutin pour l'élection du membre en remplacement de M. Montreuil.

Le Président nomme M. Holland pour remplacer M. Montreuil dans le comité des finances.

Le comité auquel avait été référée la pétition de M. Ursin Frenéric, fait son rapport et présente une résolution autorisant le Maire à lui payer en billets de la Corporation la somme de $5000 à compte de ce qui lui est du, pour les travaux qu'il a faits à la halle.—Adopté.

M. Fréret présente un projet de résolution ayant pour objet d'empêcher qu'à l'avenir aucun membre ne puisse obtenir de congé pour plus d'un mois.—Lu pour la 1ère. fois.

M. Holland présente une résolution par laquelle le voyer sera tenu à l'avenir de n'employer de charrettes ou drays pour les travaux de la ville, qu'autant que les propriétaires exhiberont leurs licences.—Adopté.

M. Rodriguez demande qu'une somme de soixante-dix piastres, dépensée par les commissaires du 3e. district pour le soulagement de quelques infortunés, soit remboursée par le trésor de la ville.—Rejeté.

Le Conseil s'ajourne à Samedi prochain.

A l'élection qui a eu lieu à Donaldson, dernièrement, M. John Materre a été élu membre de la Chambre des Représentans.

COLOMBIE.

La goëlette Eagle, arrivée à Baltimore le 3 de ce mois, rapporte qu'une frégate Colombienne de 64 canons devait mettre à la voile de Porto Cabello, vers la fin d'août, pour l'Espagne, avec une mission pour le gouvernement espagnol.

ETATS UNIS MEXICAINS.

(Extrait d'une lettre reçue par la *Josefa.*)

Campêche, 9 *Septembre* 1829.

. . . . . .

Ne doutez pas qu'au milieu des malheurs auxquels est réduite la nation mexicaine (et il ne faudrait pas qu'un tel état de choses empirât beaucoup pour nous voir arriver à la plus complète anarchie), les téméraires envahisseurs ne soient exterminés ou que nous ne périssions en cherchant à accomplir cette œuvre.

Croyez que je considère comme un grand bien pour nous le ridicule projet de Ferdinand VII, car je me persuade qu'il aura pour effet de réunir tous les hommes et d'anéantir les partis qui, ou peu s'en faut, allaient tout bouleverser. Je pense aussi que ce tyran, détrompé enfin, sur les moyens qu'il croit avoir de réduire de nouveau ces pays sous son odieuse domination, reconnaîtra notre indépendance.

Le No. de l'*Español* que vous m'envoyez exhale des désirs d'une vengeance outrée, laquelle s'alimente d'illusions, d'espérances et d'apparences trompeuses, et qui toutes dénuées de fondement qu'elles sont n'en servent pas moins à exciter sa joie extravagante. Les plaintes des officiers expulsés, dont il est l'écho, peuvent être justes contre le gouvernement que, par malheur, nous tenons non-seulement d'eux, mais aussi de nous mêmes; mais elles ne le sont pas par rapport à la nation, et elles ne prouvent rien contre notre indépendance."

Oajaca, 20 Aout.

Hier sont sortis de cette ville, pour se rendre à Tehuantepéc, les bataillons gardes côtes de ce département et de celui de Jamiltepec, avec un escadron de dragons de la milice active, et deux pièces d'artillerie. Ce mouvement a lieu dans la persuasion où l'on est, d'un débarquement de troupes espagnoles dans la barre de Goazacoalco. Quelques personnes assurent que l'évêque de cette capitale (Oajaca) est parmi ces troupes, qui ont l'intention, dit-on, d'y établir leur quartier général. Mais nos troupes qui viennent de se mettre en marche, précédées d'ailleurs, et d'un bataillon de milice active d'Oajaca, sont bien certainement suffisantes pour empêcher les Espagnols de pénétrer dans l'intérieur de cet Etat, d'autant plus qu'elles connaissent très bien les chemins scabreux qu'elles ont à parcourir, et qu'elles sont bien déterminées à vaincre ou mourir. Lors de leur départ, on a remarqué avec plaisir l'enthousiasme patriotique dont elles étaient animées: heureux présage de la victoire; elles vont se couvrir de lauriers dans la défense des droits de la patrie. Deux autres bataillons de la milice civique des départemens du centre et de Huajuapan, attendent également des ordres pour se mettre en marche contre l'ennemi. Au surplus, beaucoup de fonds sont en caisse pour satisfaire à toutes les depenses. Ainsi, comme tous les autres Etats de la nation mexicaine sont dans les mêmes dispositions, l'on ne peut douter de la certitude du triomphe.

M. le gouverneur de la mitre sacrée a prescrit trois jours de rogations publiques, durant lesquelles le saint sacrement doit être exposé dans toutes les églises, afin que les fidèles le supplient d'assurer tout succès aux armes nationales, desquelles dépendent la liberté et l'indépendance des peuples. Telle est la conduite d'Oajaca dans la présente guerre. Tous les Oaxaniens, tous, sans exception, peuvent dire avec certitude: "Nous sommes républicains." *(Oajaqueño libre.)*

ANGLETERRE.

L'Irlande est toujours dans un état de trouble et d'effervescence qui alarme les politiques; le *Morning Chroniele* parle d'une proclamation, faite à la suite d'une réunion à Phœnix-Park, pour ordonner la suppression de toutes les assemblées susceptibles de troubler l'ordre public. "Cette proclamation, dit ce journal, qui s'adresse également à tous les comtés, défend toutes les assemblées devant s'occuper soit de matières religieuses, soit d'opinions politiques; et ordonne à tous les magistrats de faire disperser de telles assemblées si elles avaient lieu."

Londres, 27 Juillet.

Par l'arrivée de la malle de Turquie nous apprenons que le 11 Juin, la goëlette anglaise *Mary*, se rendant à Constantinople, fut arrêtée par la croisière russe devant les Dardanelles. Une partie de sa cargaison se composant de riz, on l'en dépouilla ainsi que des autres marchandises qu'elle portait. La goëlette elle-même aurait été envoyée à Egine, s'il ne s'était trouvé à bord une personne attachée à la nouvelle ambassade anglaise, et qui se rendait avec sa famille à Constantinople. Par cette raison seule, on lui permit de continuer son voyage.

—Les gazettes de Bruxelles du 1er. courant disent que l'empereur de Russie a depêché un envoyé extraordinaire à Constantinople, pour délivrer un ultimatum au Sultan On dit qu'il s'agit de paix, et que l'envoyé russe doit être appuyé à Constantinople par un envoyé de S. M. le roi de Prusse. "Et en effet, ajoute un journal anglais, le lieut.-gén. Muffling vient de quitter Berlin, chargé d'une mission secrète et suivi d'un compagnon de voyage. Ils paraissent tous deux devoir faire un voyage par mer."

—Des rapports de Bucharest du 20 Juin, disent que l'armée de réserve sous les ordres du gén. Telstoy a reçu l'ordre de rejoindre celle du Danube; cette armée est de 50,000 hommes. Le gén. Diebitsch se prépare, dit-on, a passer le Balkan.

—Suivant les journaux français et l'*Allgemeine Zeitung*, ou préparait de grands mouvemens dans l'armée russe pour la prise Schoumla; et d'après la feuille allemande, des troupes russes occuperaient déjà Eski-Stamboul. Le gén. Diebitsch doit porter son quartier général à Kamabat, pour de là, attaquer Hussein-Pacha dans son camp devant Bourgas; et, s'il le défait, il descendra ensuite par la droite dans la plaine d'Andrinople. Mais le général turc a, dit-on, 60,000 hommes avec lui; et sa défaite, dans ce cas, n'est pas si facile qu'on le pense.

—TERCEIRE. La *Comtesse de Liverpool*, capt. Hill, est de retour à Liverpool après avoir réussi à décharger à Terceire des munitions pour les constitutionnels; en allant et en revenant, ce navire a été obligé de passer à travers l'escadre de Don Miguel, qui bloque le port de cette île; et à chaque fois elle a réussi à tromper la surveillance des satellites du tyran. Il parait que les marins de ce bon petit *Neron-de-Braganee* sont tout aussi habiles que ses ministres. Au départ de *la Comtesse*, l'île était bien approvisionnée en vivres et munitions, et le meilleur esprit animait le peuple.

FRANCE.

Paris, 26 Juillet.

Le savant abbé de Mai, bibliothécaire du Vatican, à qui le monde doit la découverte de la *République* de Ciceron, vient de présenter au pape quelques fragmens curieux de Salluste, de Tacite et de Cornelius-Nepos, qu'il a découverts recemment.

Un article de Bucharest du 4 Juillet, après avoir parlé du mouvement du corps du gén. Pahlen sur Eski Stamboul, et des préparatifs qui se font dans l'armée russe pour le passage du Balkan, dit: Le gén. Krassowsky est au moment d'assiéger Rudschuck avec le corps devenu disponible par la prise de Silistrie. Les Russes réparent les fortifications de cette ville et construisent un pont sur le Danube, en se servant pour cela d'une partie de la flotille qui est tombée en leur pouvoir par la capitulation.

FEUILLETON.

Mr. L'Editeur de la G. de Baton Rouge.

Veuillez mettre sur votre gazette prochaine un avis qui puisse engager quelque boulanger à venir s'établir dans notre ville: il y trouverait de l'encouragement, pourvu qu'il ne soit ni joueur ni buveur. Nous sommes quelquefois réduits à manger du riz ou du pain de maïs.

Plusieurs de vos abonnés.

Baton Rouge, 29 Septembre 1829.

Il y a quelques semaines qu'un prédicateur au chapitre fit un sermon dans un village du Derbyshire, en Angletterre, sur le texte: *Si quelqu'un prend ton manteau, donne lui aussi ton habit.* Après son sermon, état monté dans sa voiture, il ne touva plus son manteau et vit à la place un billet avec ces mots, "J'ai pris votre manteau, j'espère que vous me donnerez aussi votre habit, comme vous l'avez prêché."

M. Brunel, l'ingénieur du tunel de Londres, vient de découvrir une nouvelle force d'impulsion qui menace de supplanter la vapeur. Il a mis à profit la liquéfaction du gaz acide carbonique, d'après le procédé de M. Faraday. La mécanique de ce nouvel appareil sera beaucoup plus simple que la mécanique à vapeur. Son énergie sera la même, et elle sera quatre fois meilleur marché.

Au 13 vendémiaire Bonaparte, n'étant encore que général, avait été investi du commandement de Paris. Le peuple souffrait alors de la disette, et la disette amène toujours à sa suite l'effervescence et l'emeute. Pour mieux veiller à la tranquillité publique, Napoléon parcourait les places, les marchés, les faubourgs, et se dirigeait de préférance vers les attroupemens nombreux qui se formaient aux portes des boulangers. Un jour, la foule, plus excitée que de coutume, se presse autour de lui d'un air menaçant et demande du pain à grands cris. Une femme, remarquable par une corpulence qui constrastait avec la maigreur extrême du général Bonaparte, se fait entendre au-dessus des autres. "Pourvu que ces gueux-là mangent, disait-elle en désignant les officiers, pourvu qu'ils s'engraissent, bien, il leur est bien égal que le pauvre peuple meure de faim. —La bonne, dit Napoléon, regarde-moi bien, quel est le plus gras de nous deux?" Un rire universel se fit entendre, et chacun s'empressa d'applaudir à la repartie du général et de faire place pour le laisser passer librement.

Nouvelles et anecdotes théatrales de Paris.

Le père d'un jeune homme acteur qui montre quelque disposition, assiste régulièrement à la représentation des pièces dans lesquelles son fils parait, et quand celui-ci lâche une reprise plaisante, ou égaye son jeu par un geste ou par une grimace originale, vite le bon-homme de rire aux éclats, de battre des mains et d'exciter l'hilarité des spectateurs qui l'environnent en s'écriant: il est charmant, parole d'honneur, je n'avais pas le plaisir de le connaître....Il est fort drôle ce comédien. Un jour que tout-bahi lui-même du mérite de sa progéniture, l'heureux père venait de claquer son fils à tour de bras, dans la présomption où il était que sa paternité pouvait agir incognito, il se tourna vers un de ses voisins qui avait paru partager son enthousiasme, et lui dit, dans l'effusion de sa joie naivement admirable, pourriez vous me dire quel est ce jeune homme qui a tant de feu, tant de gaîté, tant de verve? —C'est monsieur votre fils, lui répondit le goguenard voisin, avec le plus grand sang-froid du monde.

Mr. Plantade, chef d'orchestre au sacre du roi à Rheims, était tellement tout entier à son affaire, qu'emporté par la chaleur de l'action, il ne s'appercevait pas qu'il frappait de son bâton de mesure sur la mitre d'un évêque, lequel se retournant lui dit: monsieur, prenez-vous ma tête pour un pupître.

COUPS DE LANCETTE—*de Figaro.*

On vient d'envoyer en Espagne un grand nombre d'exemplaires de "l'Art de payer ses dettes et de promener ses créanciers." Nous conseillons aux libraires de Paris de n'en point envoyer à la Nouvelle-Orléans: cet ouvrage est connu ici, et y mis en pratique depuis longtems.

—*La Gazette* se réjouit de l'extradition et conséquemment de la mort de Galotti. *La Gazette* n'est pas seulement bonne pour le discours; on voit qu'elle est forte sur l'exécution.

—*La Gazette* annonce qu'un drapeau tricolore flottait hier sur la Seine, près du Pont-Royal; on sait que *la Gazette* nous en conte depuis long-tems de toutes les couleurs.

ERRATA.—Dans l'article sur le *Texas*, inséré dans notre précédent No., pag. 2 col. 3, parag. 6, au lieu de *qui reconnut d'amitié l'indépendance mexicain, par un traité et de commerce*; lisez: "qui reconnut l'indépendance mexicaine, par "un traité d'amitié et de commerce."

Marine.

PORT DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Expédiés hier.

Brick Arlitta, Landon, New-York, J Hagan et Co.

Expédiés Samedi.

Navire Chaster, Bulter, Philadelphie, VIhitall, Jaudon et Co.
Navire Ohio, Cowpland, Philadelphie, R P Morgan et co.
Brick Carrier, Powers, Boston, J A Merle et co.
Brick Naiad, M'Elroy, Boston, capt.
Goel. Mariana, Logarthy, Pensacole, Capt.
Goel. Surprise, Burley, Pensacole, Capt.

Arrivés avant-hier.

Bateau à vapeur Friendship, Halbert, de Vicksburg, avec 16 balles de coton, (nouvelle récolte) à A Fisk et co; 5 do. do. à Lee Williams et Lee; 1 caisse marchandises à Reynolds, Byrne et co; 2 barrils whiskey à L Adams; 5 malles marchandises à diverses personnes à bord et à ordre.—17 passagers

Bateau à vapeur Coosa, Strong, Bayou Sarah, avec 21 balles coton à Lee William et Lee; 34 boucauts sucre à Planché et Coureelle (7 de la nouvelle récolte.)

Arrivée au Bassin,

Goel. Splendid, de la Mobile, avec des planches—Plusieurs passagers.

Goel. Wm. Osborn, Hathorn, de Pensacole, avec des briques au capitaine.

MEMORANDA.

Arrivé à Gibraltar, vers le 25 Juillet, le Sabra, Winslow, parti d'ici.

Arrivé à New-York, le 4 Sept. brick Union, Ross. parti d'ici.—M. Eben-Fisk, passager, est mort dans la traversée.

AVIS.—Attendu qu'un avis signé par le soussigné, inséré dans le Louisiana Advertiser annonçant au public que Mr. D. F. Waymouth ex-adjudant du second régiment de la milice de la Louisiane, n'était plus autorisé à collecter ou recevoir aucun argent appartenant au dit régiment, et avertissait toutes les personnes que cela pouvait concerner de ne point payer audit Waymouth aucuns fonds appartenant au régiment, ou qu'elles ne seraient responsables du montant; ceci est pour notifier à tous ceux que cela peut concerner, que ledit avis m'a été présenté pour le signer lorsque j'étais malade au lit, et sans en avoir lu le contenu, étant assuré qu'il ne contenait rien autre chose que la résignation de Mr. Waymouth comme adjudant dudit régiment, et rien de plus. Il a été signé par erreur et sans aucune intention d'injurier sous aucun rapport quelquecomque le caractère et la conduite de Mr. Waymouth.

Mr. D. F. Waymouth a prouvé qu'il était prevot maréchal du 2d régiment, et comme tel, il est la seule personne legalement autorisée de collecter l'argent du dit régiment.

W. T. THOMPSON,
Sept. 29 Lieutenant Col. Commandant.

VENTES A L'ENCAN.

Par T. Mossy.

MARDI 29 du courant, il sera vendu dans son magasin à 10 heures du matin, 2 balles Drap fin, noir et olive. 1 caisse Bobbinet et Dentelles, une quantité de demi-Bas de Laine, etc. On annoncera les conditions. 28 Sept.

A VENDRE.

Une MAISON briquetée entre poteaux, située rue Bourgogne No. 268 entre St. Philippe et Dumaine, mesurant trente deux pieds de face sur 120 pieds de profondeur, composée de quatre appartemens, chambre haute, dépense, cave et galerie; cuisine, chambre à domestique, magasin à bois, pigeonnier, puits en brique, et jardin entouré de palissade—La cour, les coridors, la cave et la cuisine, sont briquetées.

Ladite propriété est bien connue ayant été construite par feu Mr. François Dreux qui l'a habitée pendant nombre d'années. 29 sept.

PHARMACIE DE J. MICHINARD;
Encoignuré St. Philippe et Bourbon.

Le soussigné a l'honneur de prévenir le public qu'il vient d'ouvrir une PHARMACIE à l'encoignure St. Philippe et Bourbon, où les personnes qui voudront l'honorer de leur confiance, trouveront toute espèce de Médicaments simples et composés.

29 sept. J. MICHINARD.

BATAILLON D'ARTILLERIE.

ORDRE DU JOUR.

Conformement aux ordres généraux, le Bataillon d'artillerie prendra les armes Dimanche prochain, 4 du courant à sept heures précises du matin, pour être passé en revue.

Habit bleu, pantalons blancs, Equipement complet. Par ordre,
29 Sept. COHEN. Sergent Major.

Le 3 Octobre
le tirage de la
12e. classe de la
Loterie
DE L'EGLISE CATHOLIQUE
Des Natchitoches
AURA LIEU
à la Bourse Hewlett!

LE tirage de la 12e. Classe de la *Loterie de l'Eglise Catholique des Natchitoches*, qui devait avoir lieu le 26 du courant, sera positivement tiré Samedi prochain, 3 Octobre 1829

29 sept J. B FAGET, *Directeur.*

Nouvel Etablissement.

Café d'Orléans,
Rue St.-Louis N°. 15,
Près de la Levée.

Le soussigné (arrivé dernièrement de Cube, où il a tenu un Café du Commerce) informe respectueusement le public que le dit établissement sera ouvert Jeudi prochain, 1er. Octobre. Il espère, par la manière dont il sera tenu, donner une satisfaction générale et mériter en partie l'encouragement du public.

Comme de coutume, il tiendra de bon Café et du Lait, qu'on servira tous les matins.

29 Sept. P. BULIT.

VENTE PAR LE MARSHAL.
Paul Bavel vs. Samuel Rogers,

EN vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'hon. William Cecil, juge de paix de la paroisse Jefferson, j'exposerai en vente, Vendredi 9 d'Octobre prochain, au Principal, à 5 heures, une quantité de Charbon et de Planches, saisis dans l'affaire ci-dessus.

29 sept. L. DAUNOY—Marshal.

LES soussignés offrent à vendre les articles suivants qu'ils ont reçu par le Louisiana de New-York.

20 barils Essence de Térébenthine.
200 " Peinture blanche &c. &c.

De plus en magasin cinq cents caisses de Vin de St. Julien, Chateau Léoville et La Rose, le tout 1ère. qualité et à des prix modérés.

Ils offrent à loyer présentement l'entresol de la maison qu'ils occupent.

26 sept. FORESTIER et Co.

UN jeune homme, depuis quelque tems à la Nouvelle Orléans, desirerait trouver un emploi dans une maison de commerce; il peut fournir sur son compte des renseignements satisfaisants.

Il prie de vouloir bien s'addresser au bureau de cette feuille. 26 Sept

---

LES boulangers de cette ville forcés de prendre des mesures pour éviter la ruine dont ils sont menacés par la manière actuelle de vendre le pain, ont résolu d'adopter un mode de vente uniforme qui, en leur assurant sinon la totalité, du moins la plus grande partie du bénefice qui leur est alloué par les ordonnances du Conseil de Ville, relatives au pain, leur donne en même temps les moyens d'acheter constamment la farine la plus belle et la meilleure que le marché puisse offrir. Ils ont en conséquence l'honneur de prévenir leurs amis et le public en général qu'à dater du Mardi prochain 29 du courant, ils ne feront plus qu'une seule qualité de pain qu'ils vendront à raison de dix huit à la piastre.

26 septembre—3

JOSEPH T. BAUDUC offre à vendre à son encan, un jeune mulâtre de 12 ans, bon domestique, parlant Anglais et un peu Français. Cet esclave sera vendu avec toute garantie.

19 septembre

ECOLE DE DANSE.

MR. E. BERTUS a l'honneur d'informer le public qu'il fera l'ouverture de son Ecole de Danse le 1er. d'Octobre prochain, ses classes auront lieu le matin depuis six heures jusqu'à neuf et le soir de six heures à dix.

Il se transportera dans le courant de la journée au domicile des personnes qui desireront des leçons particulières.

22 sept.—3f.